

291

Arthur  
Pégard.

Amiens le neuf cent dix-sept, le treize septembre à neuf heures du matin. Nous Joseph Alexandre Dufrenoy chevalier de la Légion d'Honneur, conseiller municipal délégué aux fonctions d'officier de l'état civil de la Ville d'Amiens avons transcrit littéralement ce qui suit.  
n° 129 au registre. L'an mil neuf cent dix-sept, le quinze du mois de mai à treize heures cinq minutes étant à Béthieux (Somme), acte de décès de Arthur Pégard soldat de 2<sup>e</sup> classe à la 9<sup>e</sup> compagnie du 12<sup>e</sup> régiment d'infanterie, numero matricule 1143 au recrutement d'Amiens, classe 1905, n° 26 octobre 1885 à Amiens (Somme), domicilié en dernier lieu à Amiens mort pour la France sur le plateau de Vaudencourt (Aisne) le vingt-sept avril mil neuf cent dix-sept, à dix-huit heures, tué à l'ennemi, inhumé à Oulches (Aisne), fils de Arthur Pégard et de Marie Germaine Lannier, domiciliés à Amiens (Conformément à l'article 37 du code civil, nous nous sommes transportés auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès).  
Prisé par moi Albert Epinchard, sous-lieutenant, officier payeur du 123<sup>e</sup> régiment d'infanterie, officier de l'état civil sur la déclaration de Emmanuel Rivot, 24 ans, sous-lieutenant et de Jean Mavrange, 26 ans, sergent-major, tous deux du 123<sup>e</sup> régiment d'infanterie, nos parents décédés, tenais que ont signé avec moi, après lecture, le registre

est signé : Rivot, Mavrange & Epinchard. Pour expédition conforme à l'officier payeur d'officier de l'état civil, signé Epinchard. Vu par nous du Gardeau Victor Léonard, sous-intendant militaire. P<sup>r</sup> le sous-intendant m<sup>r</sup> en permission de sous-intendant M<sup>r</sup> Cazin, le suppléant. Signé : Cazin. Mention additive (Loi du 30 sept 1915). L'acte ci-dessus est incomplet sur les points suivants : le défunt dont le père est décédé, domicilié en dernier lieu à Amiens (Somme). que des Croyances, était célibataire, sa mère est domiciliée au dit lieu. Paris le premier septembre mil neuf cent dix-sept. Le Ministre de la Guerre, par délégation. Le chef du Bureau des archives administratives. Signé : Illisible. Dont acte.

PHOTOCOPIE CONFORME  
A L'ORIGINAL  
AMIENS, le 27 SEP. 2011

Pour le Maire,  
et par délégation



Aline SINEL